

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Santé : six pédiatres en mauvaise posture

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

Six pédiatres du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) ont été sommés de s'expliquer sur leur absence à leur poste de travail, le 12 août, lors du passage du ministre de la Santé Guy-Patrick Obiang Ndong. La direction de l'hôpital les convoquera dans les prochains jours. En attendant, a précisé le ministre, des demandes d'explication, avec inscription au dossier, leur ont été adressées.

La sévérité de cette sanction se justifie par le fait que les incriminés, selon le programme de travail, auraient dû être présents à leurs postes. "Comment

est-ce possible que sur quatorze médecins de ce service, six sont absents de leurs postes sans justification? Si vous allez au privé, vous les verrez en pleine consultation", s'est insurgé M. Obiang Ndong.

Pour éviter et limiter l'absentéisme du personnel, le CHUL devrait bientôt mettre en place un système de pointage dans l'ensemble des services de l'hôpital. Sans doute les prémices de la future Commission médicale d'établissement (organe conseil auprès des directeurs généraux des CHU et grands hôpitaux sur les choix d'investissements prioritaires, de formation et de renforcement des capacités des praticiens et de gouvernance hospitalière).



Photo: Wilfried MBINAH/L'Union

Le CHUL traverse une nouvelle épreuve.

OPN : un conseil d'administration pour renaître

S.A.M.
Libreville/Gabon

Le conseil d'administration de l'Office pharmaceutique national (OPN), qui s'est tenu au sein du Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO), a entériné jeudi la création de l'OPN SA. La transformation de l'OPN en société d'intérêt national sous la forme de société anonyme pourrait, selon diverses sources, s'accompagner de la possibilité d'ouverture du capital au privé. L'objectif recherché par le gouvernement étant de mieux gérer l'approvisionnement en médicaments des différentes structures hospitalières.

Au préalable, la direction générale va lancer un audit, une étude de marché (pour savoir dans quel environnement cette nouvelle entité va évoluer) et une évaluation du patrimoine de l'ancien OPN (stock de médicaments actuellement disponible, matériel roulant, locaux, etc.). La refonte de cette administration était une nécessité pour les pouvoirs publics, qui ont toujours déploré un fonction-

nement inefficace. Un constat qui avait conduit à l'élaboration d'une nouvelle politique pharmaceutique nationale et d'un plan national d'approvisionnement en médicaments et autres produits

de santé.

Passer d'un mode de gestion administratif (très bureaucratique) à un management calqué sur le privé devrait simplifier la chaîne de décision et d'approvisionnement.

Le clin d'œil de Lybek

